



Volleyball Canada Suspended Play and Lightning Policy

Commented [SG1]: Going through this reminds me we need to add to our daily task list on site. That we need to go through our emergency procedures.

The French version of this policy appears at the end of this document. (*La version française figure à la fin du document.*)

Suspended Play Procedures

Safety concerns and play suspension are at the discretion of the Tournament Committee and final decisions fall to the tournament director. Teams are required to remain “on-call” or “onsite”, unless otherwise instructed, and are responsible for following event communications. Teams that miss their rescheduled match may be subject to forfeit.

Play shall be suspended if the Tournament Director and Committee foresee:

- Inclement weather
- Extraordinary circumstances
- Safety concerns
- Other discretionary reason to clear the beach (i.e. darkness).

Notification of suspended play:

- **Horn:** a horn will sound, notifying a suspended play,
- **Announcement:** following the horn, an announcement will be made over the speakers notifying the participants of the suspended play,
- **Social Media:** the announcement and instructions may also be communicated through Volleyball Canada's National social media platforms
- **Text Message (if available):** the announcement and instructions may be communicated through the tournament text messaging system – sent to all participants that signed up for the service through registration.

*Additional communications may be sent to registered email addresses and posted to the tournament website.

Suspended Play Procedures:

The following procedures may be communicated through previously mentioned tools and platforms.

- OFFICIATING teams are responsible for recording the score on the live scoring app and taking the game ball with them.
- Teams|PLAYING are responsible for ensuring the score is recorded properly.

Commented [SG2]: The above bullet refers to teams, but this is athletes. Probably best if it's consistent.

Resuming Play:

- **Horn:** a horn will sound, notifying teams that play is permitted to resume,
- **Announcement:** following the horn, an announcement will be made over the speakers notifying the participants of the resuming play with specific instructions,



- **Social Media:** the announcement and instructions may be communicated through Volleyball Canada's National social media platforms
- **Text Message (if available):** the announcement and instructions may be communicated through the tournament text messaging system – sent to all participants that signed up for the service upon registration.

*Additional communications may be sent to registered email addresses and posted to the tournament website.

Resumption of Play Procedures:

- Teams will be notified of a match start time, at which time teams will have 10 minutes to warm-up and resume their matches.
- If play is to be resumed on the same day:
 - **Less than 4-hour delay:** The interrupted set shall continue normally with the same score, players and positions.
 - **Delay exceeds 4-hours:** The whole match shall be replayed.
- If play is to be resumed the following day, the whole match shall be replayed.
- Schedules and match formats may need to be adjusted to allow for all matches to be played. Updated schedules will be posted to the tournament website.
- The tournament director reserves the right to adjust the above listed procedures based on weather and/or other restrictions. Any further details or changes made by the tournament director and committee will be communicated to event participants.

Lightning Protocol:

Please follow above procedures for all circumstances, including lightning and inclement weather.

- All participants, team staff, spectators, staff and volunteers must immediately evacuate the beach and go to cars or indoor facilities and **DO NOT SEEK SHELTER UNDER TREES**,
- In the case of lightning, the area must be **lightning free for 30 minutes** (as per Environment Canada) before play resumes,
- Following the 30 minutes, the resuming play procedures will be put into place as per above.

Cancellation Procedures:

Cancellations will be communicated through the previously mentioned platforms.

If unforeseen circumstances interrupt the match, the tournament committee has the right to cancel matches due to unsafe circumstances and/or scheduling obligations.

- **Scheduling:** Cancelled matches may be re-scheduled to the following day. Updated schedules will be posted on the tournament website.
- **Rankings:** If the event gets cancelled midway through playoffs (Day 3), all teams remaining in each tournament age category (that have not yet been eliminated) will tie for ranking.



- **Awards & Prizing:** If a tournament is cancelled after the first match has been completed, prizing will be distributed as follows:
 - **Cash Purse:**
 - Cash prizes will be divided equally among all remaining teams at the time of cancellation.
 - If the tournament is cancelled prior to the completion of pool play, all teams still eligible to advance will receive an equal share of the cash prizing.
 - **Medals/Prizing:**
 - If the tournament is cancelled after medal matchups have been set but before the matches are completed, the teams involved shall be deemed tied, and both teams in each medal match will be awarded the corresponding gold or bronze medals.
 - If the tournament does not advance to the medal round, no medals will be issued.
- **Refund:** There will be no refunds offered due to conditions outside of the control of Volleyball Canada.



Politique relative à l'interruption de jeu et aux éclairs de Volleyball Canada

Procédures d'interruption de jeu

Les décisions concernant les problèmes de sécurité et la suspension du jeu incombent au comité organisateur du tournoi et les décisions définitives appartiennent au directeur du tournoi. Il est demandé aux équipes de rester « de garde » ou « sur place », sauf instruction contraire et celles-ci sont chargées de suivre les communications évènementielles. Les équipes manquant leur match reporté risquent de perdre par forfait.

Le directeur du tournoi ou le comité interrompra le jeu pour les raisons suivantes :

- Mauvais temps
- Circonstances extraordinaires
- Risques pour la sécurité des joueurs
- Autres motifs discrétionnaires pour libérer la plage (ex. : tombée du jour).

Annonce de l'interruption du jeu :

- **Avertisseur sonore** : Un avertisseur sonore retentira, annonçant l'interruption du jeu;
- **Annonce** : après l'avertisseur sonore, une annonce sera faite par les haut-parleurs afin d'informer les participants de l'interruption du jeu;
- **Médias sociaux** : l'annonce et les instructions peuvent également être communiquées via la plateforme médiatique de Volleyball Canada : Twitter,
- **Message texte (si disponible)** : l'annonce et les instructions peuvent être communiquées par le système de messagerie texte du tournoi, à savoir l'envoi de messages à tous les participants ayant souscrit au service par une procédure d'inscription.

*Des communications supplémentaires peuvent être envoyées aux adresses courriel enregistrées et affichées sur le site Web.

Procédures d'interruption de jeu :

Les procédures suivantes peuvent être communiquées par le biais des outils et plateformes précédemment mentionnés.

- Les équipes d'ARBITRAGE sont responsable de l'enregistrement du pointage sur l'application en direct et de prendre le ballon de jeu.
- Les athlètes EN JEU doivent s'assurer que l'enregistrement du pointage soit fait correctement.



Reprise du jeu :

- **Avertisseur sonore** : Un avertisseur sonore retentira, indiquant aux équipes qu'elles peuvent reprendre le jeu;
- **Annonce** : après l'avertisseur sonore, une annonce sera faite par les haut-parleurs et des instructions précises afin d'informer les participants de la reprise du jeu;
- **Médias sociaux** : l'annonce et les instructions peuvent être communiquées par la plateforme médiatique de Volleyball Canada : Twitter,
- **Message texte (si offert)** : l'annonce et les instructions peuvent être communiquées par le système de messagerie texte du tournoi, à savoir l'envoi de messages à tous les participants ayant souscrit au service au moment de l'inscription.

*Des communications supplémentaires peuvent être envoyées aux adresses courriel enregistrées et affichées sur le site Web.

Procédures de reprise du jeu :

- Les équipes seront informées de l'heure de début du match. Elles disposeront alors de 10 minutes pour s'échauffer et reprendre leurs matchs.
- Si le jeu reprend le même jour :
 - **Retard inférieur à 4 heures** : Le set interrompu reprendra normalement avec les mêmes pointages, joueurs et positions.
 - **Retard supérieur à 4 heures** : Tout le match doit être rejoué.
- Si le jeu ne reprend que le jour suivant, tout le match doit être rejoué.
- Il faudra peut-être ajuster les calendriers et les formats des matchs pour que tous les matchs puissent être joués. Les calendriers mis à jour seront affichés sur le site Web du tournoi.
- Le directeur de tournoi se réserve le droit d'ajuster les procédures énumérées ci-dessus en fonction des intempéries ou d'autres restrictions. Tous les autres détails et modifications effectués par le directeur de tournoi et le comité seront communiqués aux participants de l'événement.

Protocole relatif aux éclairs :

Veuillez suivre les procédures ci-dessus en toute circonstance, y compris en cas d'éclairs ou de mauvais temps.

- Tous les participants, membres du personnel de l'équipe, spectateurs, personnel et bénévoles doivent immédiatement évacuer la plage et se rendre dans les véhicules ou les installations intérieures. Il ne faut **PAS SE RÉFUGIER SOUS LES ARBRES**,
- En cas d'éclairs, le jeu peut reprendre **30 minutes après le dernier éclair** (selon Environnement Canada),
- Au bout de ces 30 minutes, les procédures de reprise du jeu seront mises en place comme indiqué ci-dessus.



Procédures d'annulation :

Les annulations seront communiquées par les plateformes précédemment mentionnées.

Si des circonstances imprévisibles venaient à interrompre le match, le comité du tournoi se réservera le droit d'annuler les matchs en raison de circonstances dangereuses ou d'obligations de calendrier.

- **Établissement du calendrier :** Les matchs annulés peuvent être reprogrammés pour le jour suivant. Les calendriers mis à jour seront affichés sur le site Web du tournoi.
- **Classements :** Si l'évènement est annulé à mi-chemin des éliminatoires (jour 3), toutes les équipes encore en lice dans chaque catégorie d'âge du tournoi (et n'ayant pas encore été éliminées) termineront ex æquo.
- **Récompenses et prix :** si un tournoi est annulé après la fin du premier match, les prix seront distribués comme suit :
 - **Prix en espèces :**
 - Les prix en espèces seront répartis à parts égales entre toutes les équipes restantes au moment de l'annulation.
 - Si le tournoi est annulé avant la fin des matchs de poule, toutes les équipes encore en lice recevront une part égale des prix en espèces.
 - **Médailles/Récompenses :**
 - Si le tournoi est annulé après que les matchs pour les médailles ont été fixés, mais avant la fin des matchs, les équipes concernées seront considérées comme à égalité, et les deux équipes de chaque match pour les médailles recevront les médailles d'or ou de bronze correspondantes.
 - Si le tournoi ne passe pas à la phase des médailles, aucune médaille ne sera décernée.
- **Remboursement :** Aucun remboursement ne sera émis pour annulation de la compétition en raison de circonstances indépendantes de la volonté de Volleyball Canada.